Description de poste

1. Indentification

Intitulé de la fonction : **employé technique de l'espace loisirs**

Classification de la fonction : Fonction de référence : 02- Employé-e CFC
Classes : 2 à 4

Titulaire :

Service : UEI Urbanisme Equipement Intendance

Secteur : **intendance : voirie espace loisirs déchets**

Occupation : 80 %

Date de rédaction : décembre 2012

2. Structure des rapports

Responsable direct : Chef d'équipe de l'espace loisirs

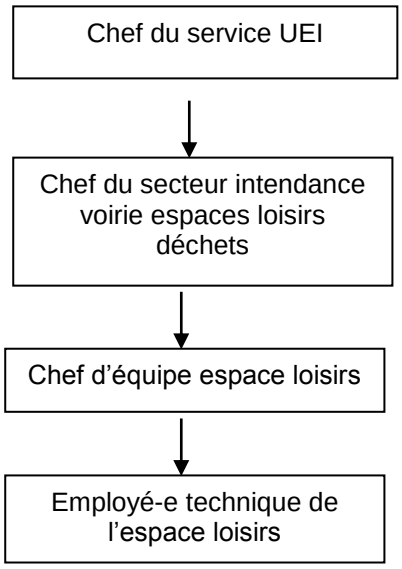

Personnel subordonné : néant

Suppléant : équipe espace loisirs par tournus coordonné et planifié

Suppléance : équipe espace loisirs par tournus coordonné et planifié

3. Mission générale

- Exécuter les directives qu'il reçoit de son supérieur hiérarchique, collaborer étroitement avec lui
- Assurer la bonne exécution des tâches confiées
- Entretenir des contacts étroits avec le chef d'équipe
- Entretenir une collaboration inter-services
- Veiller à assurer la sécurité du personnel sur les lieux de travail
- Faciliter, améliorer le travail, diffuser l'information nécessaire

4. Responsabilités et activités principales

4.1 Assurer un parfait entretien courant des installations de l'espace loisirs (piscine, patinoire, camping, skate parcs et alentours des installations chemin des Bains)

- Assurer le fonctionnement général des installations, leur ouverture, exploitation, entretien, hivernage
- Assurer le nettoyage général des installations
- Entretenir et nettoyer les espaces verts, plantations
- Assurer les installations dans un parfait état de sécurité du public
- Assurer le petit entretien du skate parc (contrôle de conformité, petites réparations)

Au titre de cette mission d'entretien, veiller à la sécurité des installations, et le cas échéant baliser et informer pour assurer la sécurité des usagers

4.2 Assurer le fonctionnement des installations : gardiennage et surveillance (notamment des bassins et des baigneurs de la piscine), perception des frais d'entrée, de place, tenue de caisse…

4.3 Assurer le suivi des consommations de fluides des installations sur les tableaux de bord fournis

4.4 Assurer le volet technique opérationnel des manifestations expressément autorisées par la Municipalité dans les installations, pour les prestations assurées le cas échéant par la Municipalité

4.5 Assurer toute tâche de logistique, déménagement, transport…

4.6 Veiller au bon état des lieux et du matériel mis à la disposition du service et être garant de leur sécurité. Signaler toute défectuosité à son responsable et/ou au mécanicien
Veiller au bon entretien du matériel confié, respecter les calendriers d'entretien, l'expertise régulière des véhicules, l'état de conformité et sécurité des matériels roulants
Faire assurer le suivi du matériel roulant et matériel par le mécanicien du service voirie

4.7 Assurer toute tâche demandée par la hiérarchie

4.8 Etre garant de l'image du service et de la Municipalité

4.9 Etre force de proposition permanente pour l'amélioration de l'efficience, de la qualité et du coût des prestations attendues et rendues. Respecter les procédures internes

5. Droit de signature et compétences financières

Signature individuelle

5.1 Courrier : bordereau d'envoi de pièces, correspondances de routine n'engageant ni le service ni la Municipalité et sous la signature du secteur concerné

Signature collective

Néant

---

6. Qualité, environnement et sécurité

- Intégrer les mesures de sécurité spécifiques à la fonction (évaluation des risques) :
  - travail régulier en milieu humide et/ou froid
  - manipulations de produits chimiques corrosifs et toxiques
  - conduite de longue durée de véhicules et engins, parfois dans des situations demandant une attention soutenue
  - porter les équipements de protection individuels mis à disposition par la Municipalité, en solliciter de nouveaux ou de remplacement si nécessaire

- Veiller au respect des réglementations et pratiques d'hygiène et de sécurité par le personnel placé sous sa responsabilité, le personnel du service côtoyé, les chantiers confiés.

---

7. Compétences attendues

Formation de base :

CFC technique (sanitaire, électrique, maçonnerie, menuiserie…) avec expérience significative en pratique technique
Brevets de sauvetage et CPR

Expérience professionnelle :

Etre au bénéfice d'une expérience technique d'entretien d'installations techniques dans un ou plusieurs domaines concernés

Connaissances spécifiques, capacités professionnelles liées à la fonction (capacité à) :

Esprit pratique et aptitudes manuelles
Droit et normes techniques dans le secteur de compétence
Pratique de l'outil informatique et des suites logicielles de bureautique

Formation aux premiers secours

Compétences relationnelles, aptitudes et qualités personnelles (savoir être) :

Apte à :
Respecter les consignes
Suivre un plan d'entretien
Travailler en équipe et en coopération avec les autres secteurs du service, les utilisateurs…
Rendre compte à sa hiérarchie

Qualités personnelles attendues :

Grande capacité d'écoute, notamment des utilisateurs
Esprit d'équipe
Soin et application dans la réalisation de son travail, esprit pratique
Organisé
Discrétion et réserve
Aisance relationnelle
Autonomie et sens des responsabilités
Diplomatie
Force de proposition
Strict respect du secret professionnel

8. Exigences

- Permis de conduire
- Capacité de conduite d'engins spéciaux
- Participation à la continuité opérationnelle du service (activité du service 7j/7, WE et certains jours fériés compris)
- Spécificités horaires : horaires variables, travail de WE par tournus programmé et ponctuellement de nuit
- Peut être mobilisé en urgence pour le bon déroulement du plan de gestion des crises ORCOC
- Programmation des congés et absences coordonnée au sein de l'équipe, sur la base de souhaits exprimés en tout début de chaque année
- Congés estivaux limités du fait du fonctionnement simultané de deux installations
- Déplacements journaliers sur le territoire de la commune
- Natel personnel, indemnisation de l'usage professionnel intégrée au salaire

9. Contrôle de la fonction

- Respect des consignes
- Qualité du travail fourni
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- …

La notion de contrôle permet de fixer la règle du jeu et de préciser le champ d'application de celui-ci. Les éléments à contrôler seront précisés lors de l'entretien annuel d'évaluation en fonction des objectifs fixés et des missions spécifiées.

10. Signature

Par sa signature, l'employé-e atteste avoir pris connaissance de la présente description de poste.

A Porrentruy, le

_____ _____

Titulaire Chef de service